

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Séance plénière du 26 mars 2013 à 14 h 30

« Compléments aux perspectives du système de retraite en 2020, 2040 et 2060 :
les projections régime par régime »

Document N°10

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Perspectives 2020, 2040 et 2060
Les régimes de retraite des non-salariés agricoles
MSA non-salariés

Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites

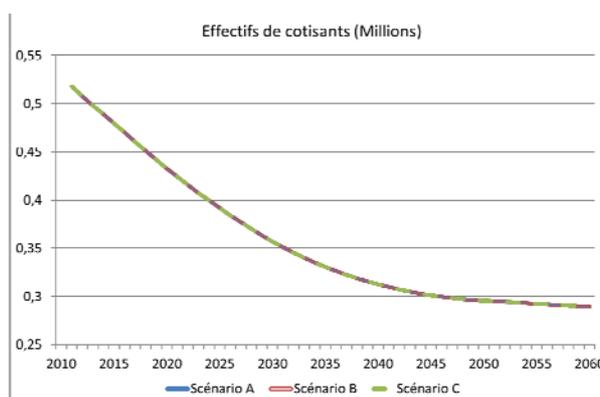
Perspectives 2020, 2040 et 2060

Les régimes de retraite des non-salariés agricoles

Les non-salariés agricoles, chefs d'exploitation, collaborateurs d'exploitation et aides familiaux, sont affiliés à la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA). La retraite de base est composée d'une part forfaitaire et d'une part proportionnelle ; la retraite complémentaire, mise en place en 2003, est calculée en points.

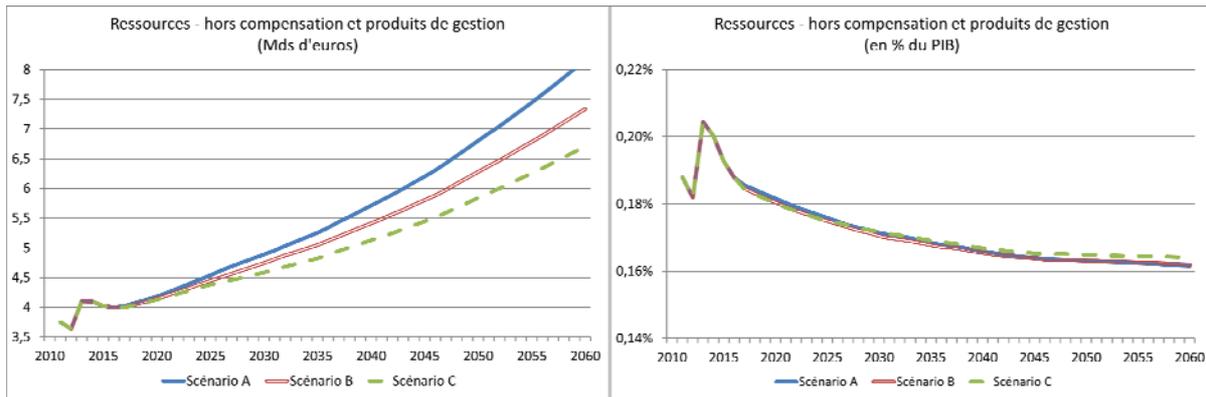
1. Les effectifs de cotisants et la masse des ressources

Poursuivant la tendance des dernières décennies, le **nombre de non-salariés agricoles cotisants** baisserait à moyen et long terme. Il se réduirait de 229 000 cotisants entre 2011 et 2060, pour atteindre 290 000 personnes en 2060. La baisse serait de 2,0 % par an entre 2011 et 2020, puis de 1,6 % entre 2020 et 2040, avant de ralentir à un rythme de 0,4 % par an entre 2040 et 2060 ¹.



Les **ressources du régime de base** des non-salariés agricoles, hors compensation et produits financiers, proviennent, en 2011, de cotisations pour 37 % et d'impôts et taxes affectés (ITAF) pour 63 %. Sur un total de près de 3,8 milliards d'euros en 2011 (0,19 % du PIB), un milliard provient ainsi de cotisations (0,05 % du PIB) et 2,4 milliards d'ITAF (0,12 % du PIB). Sous l'hypothèse (au-delà de 2020) que la cotisation moyenne évolue comme le salaire moyen dans l'économie et que les ITAF évoluent comme le PIB, les cotisations s'élèveraient, en 2060, à des montants compris entre 1,2 et 1,5 milliard d'euros selon les scénarios (moins de 0,03 % du PIB), et les ITAF à des montants entre 4,8 et 5,9 milliards (0,12 % du PIB) ; ces derniers représenteraient près des trois quarts des ressources du régime.

¹ Le nombre de cotisants au régime de base est légèrement plus faible qu'au régime complémentaire (1,5 % de l'effectif), en raison notamment des collaborateurs à titre secondaire qui, bien qu'affiliés au régime de base, ne sont pas comptabilisés.

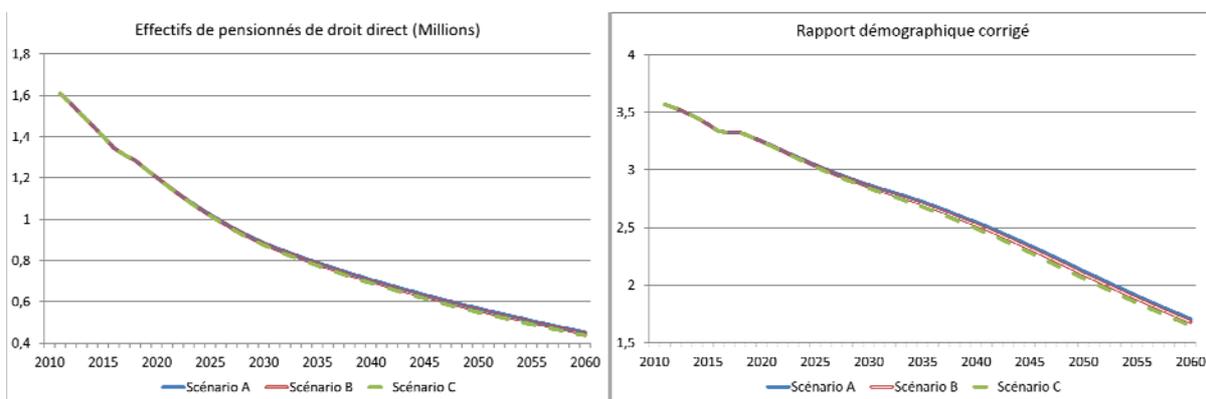


Les **ressources du régime complémentaire** s'élèvent, en 2011, à environ 530 millions d'euros, soit 0,05 % du PIB, et sont composées pour 60 % de cotisations et de 40 % d'ITAF. En 2060, sous l'effet de la baisse du nombre de cotisants, elles ne représenteraient plus que de l'ordre de 0,015 % du PIB et la part des cotisations serait plus faible, autour de 50 % dans les différents scénarios.

2. Les effectifs de retraités et la masse des pensions

La forte baisse de la population active non salariée agricole à partir des générations nées dans les années 1960 se traduirait par une baisse du nombre de **retraités de droit direct** au régime de base, lequel passerait de 1,6 à moins de 0,5 million entre 2011 et 2060 (en moyenne, – 3,2 % par an jusqu'en 2025, puis – 2,3 % par an jusqu'en 2060). Les effectifs de nouveaux retraités de droit direct seraient divisés par trois sur la période, passant de 32 000 à 11 000 par an. La baisse de la nuptialité conjuguée à la baisse des effectifs de retraités de droit direct conduirait à une réduction par six du nombre de **retraités de droit dérivé**, lequel passerait d'environ 480 000 en 2011 à environ 80 000 en 2060.

Au final, le **rapport démographique corrigé²** du régime de base passerait de 3,6 à 1,7 retraité par cotisant entre 2011 et 2060.



Du fait de la montée en charge du régime complémentaire, qui compenserait les effets à la baisse de la démographie, le nombre de retraités de droit direct de ce régime resterait

² Rapport entre, d'une part, la somme du nombre de retraités de droit direct et de la moitié du nombre de retraités de droit dérivé et, d'autre part, le nombre de cotisants.

relativement stable, autour de 450 000 personnes, jusqu'à la moitié des années 2030. Il baisserait ensuite au même rythme que dans le régime de base et atteindrait environ 180 000 personnes en 2060. L'effectif de retraités de droit dérivé croîtrait en revanche de façon importante jusqu'à la fin des années 2030 (triplement entre 2011 et 2040) pour atteindre environ 145 000 personnes, puis baisserait de façon continue jusqu'en 2060 (environ 80 000 personnes à cette date).

En conséquence, le **ratio démographique corrigé du régime complémentaire**, plus favorable que celui du régime de base, évoluerait aussi de façon plus contrastée. Il passerait de près d'un retraité par cotisant en 2011 à 1,3 en 2040, puis s'améliorerait pour atteindre près de 0,8 retraité par cotisant en 2060.

Entre 2011 et 2060, l'**âge effectif moyen de départ à la retraite** des non-salariés agricoles passerait de 62,4 ans à 63,8 ans, augmentant ainsi de près d'un an et demi sous l'effet du raccourcissement des durées d'assurance validées³ jusque vers 2040 conjugué, à court terme, à l'augmentation des âges légaux de départ à la retraite et à l'allongement de la durée d'assurance requise pour le taux plein. Plus précisément, l'âge effectif moyen de départ à la retraite augmenterait de 8 mois entre 2011 et 2020, puis de 8 mois supplémentaires à l'horizon 2040, date à partir de laquelle il se stabiliserait.

Les perspectives de baisse de la durée de carrière au régime des non-salariés agricoles, l'augmentation du nombre de points cotisés depuis 1990 et, pour les femmes, le passage plus fréquent en fin de carrière du statut de conjoint à celui de chef d'exploitation expliqueraient l'évolution de la **pension de droit direct moyenne** versée par le régime de base. En termes réels, celle-ci augmenterait de 0,7 % par an en moyenne d'ici 2020, puis de seulement 0,2 % à 0,4 % par an en moyenne selon les scénarios entre 2020 et 2060, avant d'augmenter de façon un plus rapide en fin de période de projection (entre + 0,6 % et + 0,9 % par an en moyenne entre 2050 et 2060 selon les scénarios).

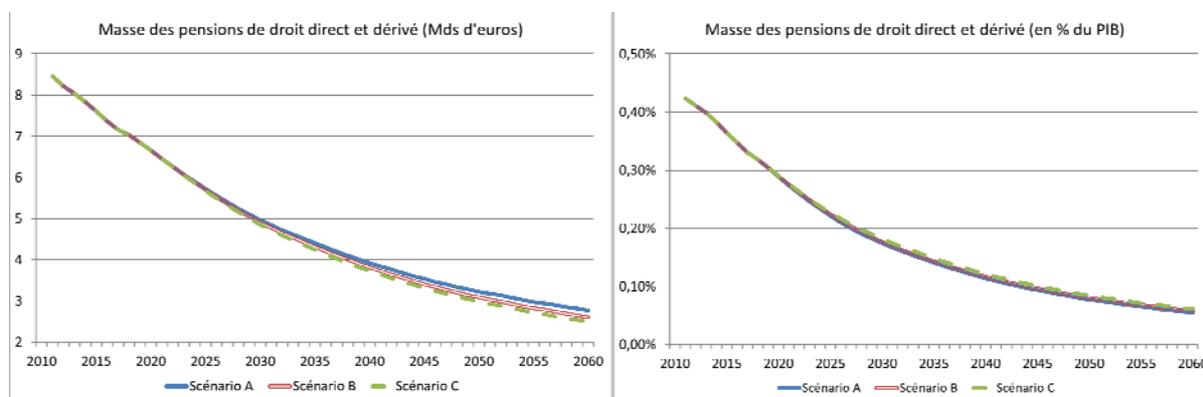
La montée en charge du **régime complémentaire** devrait conduire à des évolutions plus soutenues de la **pension moyenne** versée par le régime, particulièrement au-delà de 2020, avec des taux moyens de croissance supérieurs à 1 % par an.

Au final, la pension moyenne servie aux anciens non-salariés agricoles passerait de près de 5 200 € par an en 2011 (4 200 € pour la base et 960 € pour la complémentaire) à un montant compris entre près de 6 700 € (scénario C) et 7 100 € (scénario A) en 2060 ; la part de la retraite complémentaire (19 % en 2011) augmenterait pour représenter de 22 % (scénario A) à 25 % (scénario C) en 2060.

Pour le régime de base, la forte baisse des effectifs de retraités, conjuguée à une augmentation modérée de la pension moyenne en termes réels, conduirait à une baisse significative de la **masse des pensions de droit direct**, laquelle passerait de 6,8 milliards d'euros en 2011 (0,34 % du PIB), à 2,5 milliards d'euros en 2060 dans le scénario A, 2,3 milliards dans le scénario B et 2,2 milliards dans le scénario C (0,05 % du PIB dans les trois scénarios).

³ L'âge effectif de départ à la retraite des non-salariés agricoles est *a priori* étroitement lié à la durée qui a été validée dans les autres régimes de base, dans la mesure où la plupart des non-salariés agricoles sont des polypensionnés (96 % des nouveaux retraités en 2011). La durée moyenne validée en tant que non-salarié agricole passerait quant à elle de 25 ans en 2011 à 22 ans en 2040 et 21 ans en 2060.

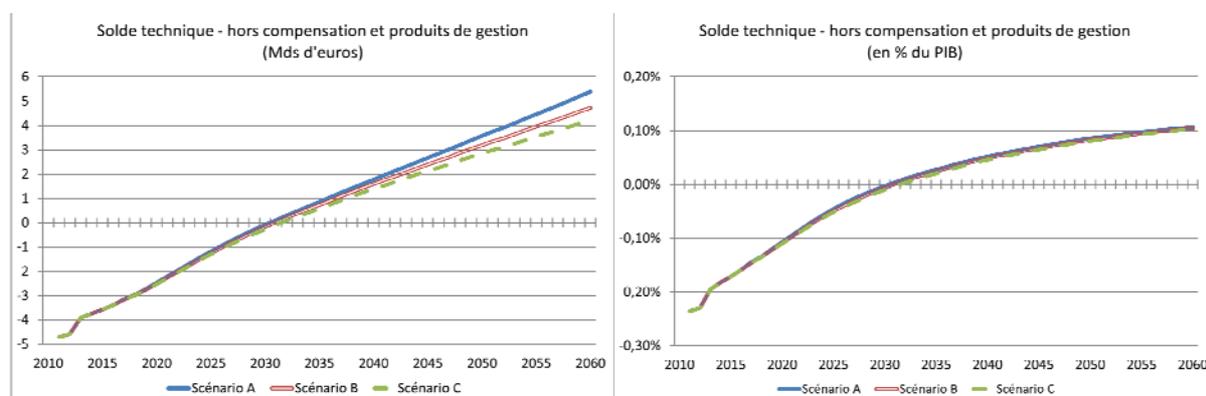
La **masse des pensions de droit direct et dérivé** servies par le régime de base baisserait ainsi fortement sur l'ensemble de la période de projection, passant de 8,5 milliards en 2011 (0,42 % du PIB), à 2,8 milliards d'euros en 2060 dans le scénario A, 2,6 dans le scénario B et 2,5 dans le scénario C (0,06 % du PIB).



Pour le régime complémentaire, la masse des pensions de droit direct s'élevait à 440 millions d'euros en 2011 (0,02 % du PIB). Elle augmenterait – en termes réels – jusque vers 2035, pour atteindre environ 480 millions d'euros, puis baisserait de façon continue jusqu'en 2060 où elle approcherait 300 millions d'euros dans les trois scénarios (moins de 0,01 % du PIB). La masse totale des pensions servies, de droit propre et dérivé, suivrait une évolution assez similaire, passant de près de 480 millions d'euros en 2011 à un montant en 2060 compris entre 350 et 380 millions d'euros selon le scénario.

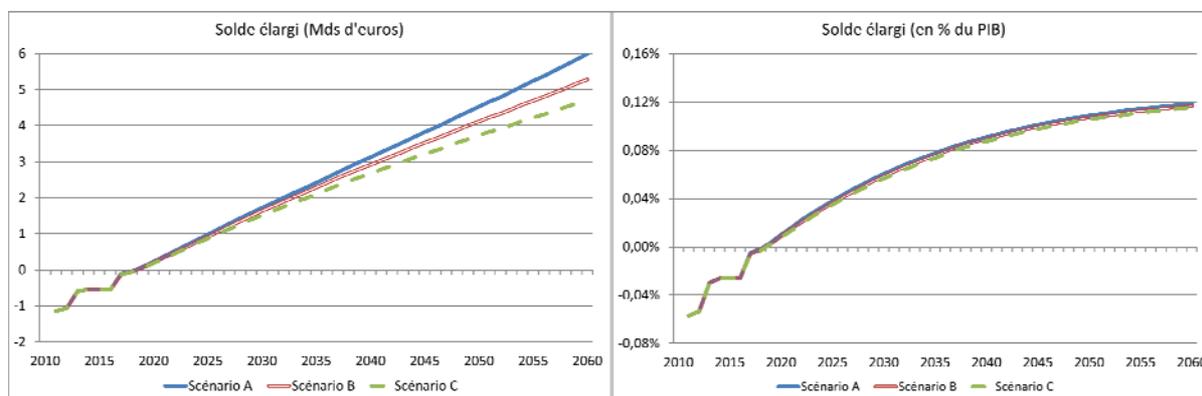
3. Les soldes financiers

À l'horizon 2060, compte tenu notamment de la baisse en termes réels de la masse des pensions, le **solde technique** du régime de base s'améliorerait et des excédents apparaîtraient dès le début des années 2030. Le régime passerait ainsi d'un déficit de 4,7 milliards d'euros en 2011 (0,24 % du PIB) à un excédent de 5,4 milliards d'euros en 2060 dans le scénario A, 4,7 milliards dans le scénario B et 4,2 milliards dans le scénario C (de l'ordre de 0,10 % du PIB).



En raison de l'amélioration du rapport démographique, le transfert de **compensation** dont bénéficie le régime de base diminuerait. En 2011, il s'élevait à un peu plus de 3,8 milliards d'euros (0,19 % du PIB) et représentait la moitié des ressources du régime. En 2060, il ne représenterait plus que 0,6 à 0,7 milliard d'euros (moins de 0,02 % du PIB), soit moins d'un dixième des ressources.

L'amélioration du solde technique et le maintien d'un transfert de compensation en sa faveur assureraient au régime de base des non-salariés agricoles un **solde élargi** positif à compter de 2017. Le solde croîtrait de façon quasi continue sur toute la période de projection, passant de - 1,1 milliard d'euros en 2011 (0,06 % du PIB) à, en 2060, 6,0 milliards d'euros dans le scénario A, 5,3 dans le scénario B et 4,7 dans le scénario C (près de 0,12 % du PIB).



Le **régime complémentaire** présente, en 2011, un solde technique positif de 50 millions d'euros (moins de 0,01 % du PIB), mais qui resterait inférieur à 100 millions d'euros jusque vers 2030. À partir de cette date, il croîtrait de façon plus soutenue sous l'effet de la forte baisse de la masse des pensions versées alors que les ressources se stabiliseraient. En 2060, le solde technique du régime complémentaire atteindrait un montant compris entre 450 et 700 millions d'euros selon le scénario (un peu plus de 0,01 % du PIB) ; le solde élargi atteindrait des montants sensiblement identiques.

4. Les effets des mesures prises depuis 2010

Plusieurs mesures récentes concernent les régimes des non-salariés agricoles :

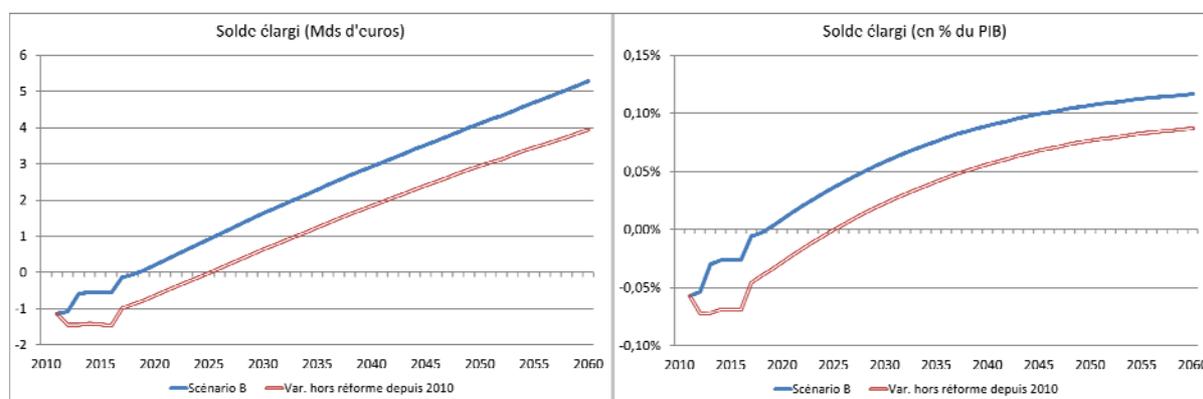
- le recul des bornes d'âge – de 60 à 62 ans pour l'âge légal d'ouverture des droits, de 65 à 67 ans pour l'âge d'annulation de la décote (réforme de 2010) – et l'élargissement des possibilités de départ à la retraite anticipée, dans le cadre du dispositif pénibilité (réforme de 2010) et du dispositif longue carrière (décret du 2 juillet 2012) ;
- les mesures d'assouplissement des conditions d'octroi des majorations pour les petites retraites à compter de 2011 ;
- les modifications intervenues sur les taxes affectées (droits alcools).

Les mesures prises depuis 2010 se traduiraient, toutes choses égales par ailleurs, par un recul de l'**âge effectif moyen de départ à la retraite** au régime de base des non-salariés agricoles d'environ 8 mois en 2020, par rapport à l'âge atteint dans le cadre du scénario B, et de 11 mois à compter de 2035. En l'absence de mesures, l'âge moyen de liquidation aurait alors été de 62,9 ans en 2060.

Ces mesures auraient pour effet de réduire le nombre de retraités (environ 30 000 retraités de droit direct en moins en 2060 par rapport à un scénario sans ces mesures) et ainsi d'améliorer le rapport démographique corrigé, le rapprochant de 1,8 en 2060 (1,7 dans le scénario B).

Elles conduiraient ainsi à baisser la masse des pensions servies sur l'ensemble de la période de projection. L'effet serait croissant jusque vers 2035, représentant alors 3,2 % de la masse des pensions, puis se réduirait progressivement pour ne plus en représenter qu'environ 0,6 % en 2060. Parallèlement, ces mesures généreraient, sur l'ensemble de la période de projection, un supplément de cotisations de près de 9 % par an et un supplément de ressources fiscales de 30 %, soit une augmentation globale de plus de 25 % des ressources en 2020, 20 % en 2060.

Au final, les mesures prises depuis 2010 auraient un effet positif sur les **soldes** du régime de base des non-salariés agricoles. La réduction du besoin de financement serait essentiellement permise par l'affectation de ressources supplémentaires (près de 550 millions d'euros dès 2013) ; elle représenterait un milliard d'euros en 2030, 1,3 milliard en 2060.



Pour le régime complémentaire, les effets des mesures prises depuis 2010 n'ont pas été chiffrés dans le cadre de l'exercice de projections du COR.

MSA non-salariés base - Résultats

Ressources (hors compensation et produits de gestion)						
	2011	2020	2030	2040	2050	2060
Scé. A	Cotisants (Millions)	0,5	0,4	0,4	0,3	0,3
	Ressources (Mds d'euros)	3,8	4,2	4,9	5,7	6,8
	Ressources (% de PIB)	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%
Scé. B	Cotisants (Millions)	0,5	0,4	0,4	0,3	0,3
	Ressources (Mds d'euros)	3,8	4,1	4,7	5,4	6,3
	Ressources (% de PIB)	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%
Scé. C	Cotisants (Millions)	0,5	0,4	0,4	0,3	0,3
	Ressources (Mds d'euros)	3,8	4,1	4,6	5,1	5,8
	Ressources (% de PIB)	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%
Masse des pensions						
	2011	2020	2030	2040	2050	2060
Scé. A	Pensionnés de droit direct (Millions)	1,6	1,2	0,9	0,7	0,6
	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	4 204	4 459	4 690	4 840	5 078
	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	8,5	6,7	5,0	3,9	3,2
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	0,4%	0,3%	0,2%	0,1%	0,1%
Scé. B	Pensionnés de droit direct (Millions)	1,6	1,2	0,9	0,7	0,6
	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	4 204	4 456	4 610	4 654	4 781
	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	8,5	6,7	4,9	3,8	3,1
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	0,4%	0,3%	0,2%	0,1%	0,1%
Scé. C	Pensionnés de droit direct (Millions)	1,6	1,2	0,9	0,7	0,6
	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	4 204	4 455	4 529	4 488	4 533
	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	8,5	6,7	4,9	3,7	3,0
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	0,4%	0,3%	0,2%	0,1%	0,1%
Rapport démographique corrigé*						
	2011	2020	2030	2040	2050	2060
Scé. A	3,6	3,3	2,9	2,5	2,1	1,7
Scé. B	3,6	3,2	2,9	2,5	2,1	1,7
Scé. C	3,6	3,2	2,8	2,5	2,1	1,7
* [Pensionnés de droit direct + (Pensionnés de droit dérivé / 2)] / Cotisants						
Solde technique (hors compensation et produits de gestion)						
	2011	2020	2030	2040	2050	2060
Scé. A	Mds d'euros	-4,7	-2,5	-0,1	1,8	3,6
	% de PIB	-0,24%	-0,11%	0,00%	0,05%	0,09%
Scé. B	Mds d'euros	-4,7	-2,5	-0,2	1,6	3,2
	% de PIB	-0,24%	-0,11%	-0,01%	0,05%	0,08%
Scé. C	Mds d'euros	-4,7	-2,5	-0,3	1,4	2,9
	% de PIB	-0,24%	-0,11%	-0,01%	0,05%	0,08%
Solde élargi						
	2011	2020	2030	2040	2050	2060
Scé. A	Mds d'euros	-1,1	0,2	1,7	3,1	4,5
	% de PIB	-0,06%	0,01%	0,06%	0,09%	0,11%
	Situation financière cumulée en % de PIB		0,0%	0,4%	1,2%	2,1%
Scé. B	Mds d'euros	-1,1	0,2	1,6	2,9	4,1
	% de PIB	-0,06%	0,01%	0,06%	0,09%	0,11%
	Situation financière cumulée en % de PIB		0,0%	0,4%	1,1%	2,1%
Scé. C	Mds d'euros	-1,1	0,2	1,5	2,7	4,7
	% de PIB	-0,06%	0,01%	0,06%	0,09%	0,11%
	Situation financière cumulée en % de PIB		0,0%	0,4%	1,1%	2,1%

		Evolutions en moyennes annuelles					Croissance totale 2011-2060
		2011-2020	2020-2030	2030-2040	2040-2050	2050-2060	
Cotisants (%)	Scénario A	-2,0%	-1,9%	-1,3%	-0,6%	-0,2%	-44,2%
	Scénario B	-2,0%	-2,1%	-1,5%	-0,6%	-0,2%	-44,2%
	Scénario C	-2,0%	-2,1%	-1,5%	-0,6%	-0,2%	-44,2%
Total des ressources (%)	Scénario A	1,2%	1,6%	1,6%	1,8%	1,8%	117,5%
	Scénario B	1,1%	1,4%	1,3%	1,5%	1,6%	95,5%
	Scénario C	1,1%	1,0%	1,1%	1,3%	1,4%	78,6%
Pensionnés de droit direct (%)	Scénario A	-3,2%	-3,0%	-2,2%	-2,2%	-2,3%	-71,9%
	Scénario B	-3,2%	-3,4%	-2,5%	-2,4%	-2,5%	-72,3%
	Scénario C	-3,2%	-3,5%	-2,6%	-2,5%	-2,5%	-72,9%
Pension annuelle moyenne de droit direct (%)	Scénario A	0,7%	0,5%	0,3%	0,5%	0,9%	31,8%
	Scénario B	0,6%	0,3%	0,1%	0,3%	0,7%	21,9%
	Scénario C	0,6%	0,2%	-0,1%	0,1%	0,6%	14,1%
Masse des pensions (%)	Scénario A	-2,6%	-2,9%	-2,3%	-1,9%	-1,5%	-67,2%
	Scénario B	-2,6%	-3,0%	-2,5%	-2,1%	-1,7%	-69,2%
	Scénario C	-2,6%	-3,1%	-2,6%	-2,2%	-1,8%	-70,5%

Ressources (hors compensation et produits de gestion)		2011	2020	2030	2040	2050	2060
Scé. B	Cotisants (Millions)	0,5	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3
	Ressources (Mds d'euros)	3,8	4,1	4,7	5,4	6,3	7,3
	Ressources (% de PIB)	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%
Var. hors réforme depuis 2010	Cotisants (Millions)	0,5	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3
	Ressources (Mds d'euros)	3,8	3,4	3,9	4,4	5,1	6,0
	Ressources (% de PIB)	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Masse des pensions		2011	2020	2030	2040	2050	2060
Scé. B	Pensionnés de droit direct (Millions)	1,6	1,2	0,9	0,7	0,6	0,5
	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	4 204	4 456	4 610	4 654	4 781	5 124
	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	8,5	6,7	4,9	3,8	3,1	2,6
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	0,4%	0,3%	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%
Var. hors réforme depuis 2010	Pensionnés de droit direct (Millions)	1,6	1,3	0,9	0,7	0,6	0,5
	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	4 145	4 393	4 551	4 567	4 621	4 929
	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	8,5	6,8	5,1	3,9	3,1	2,6
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	0,4%	0,3%	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%
Rapport démographique corrigé*		2011	2020	2030	2040	2050	2060
Scé. B		3,6	3,2	2,9	2,5	2,1	1,7
Var. hors réforme depuis 2010		3,6	3,4	3,0	2,7	2,2	1,8
[Pensionnés de droit direct + (Pensionnés de droit dérivé / 2)] / Cotisants							
Solde technique (hors compensation et produits de gestion)		2011	2020	2030	2040	2050	2060
Scé. B	Mds d'euros	-4,7	-2,5	-0,2	1,6	3,2	4,7
	% de PIB	-0,24%	-0,11%	-0,01%	0,05%	0,08%	0,10%
Var. hors réforme depuis 2010	Mds d'euros	-4,7	-3,4	-1,2	0,5	2,0	3,4
	% de PIB	-0,24%	-0,15%	-0,04%	0,02%	0,05%	0,07%
Solde élargi		2011	2020	2030	2040	2050	2060
Scé. B	Mds d'euros	-1,1	0,2	1,6	2,9	4,1	5,3
	% de PIB	-0,06%	0,01%	0,06%	0,09%	0,11%	0,12%
	Situation financière cumulée en % de PIB		0,0%	0,3%	1,1%	2,1%	3,2%
Var. hors réforme depuis 2010	Mds d'euros	-1,1	-0,6	0,6	1,8	2,9	3,9
	% de PIB	-0,06%	-0,03%	0,02%	0,06%	0,08%	0,09%
	Situation financière cumulée en % de PIB		-0,1%	0,2%	0,9%	1,8%	2,9%

		Évolutions en moyennes annuelles					Croissance totale 2011-2060
		2011-2020	2020-2030	2030-2040	2040-2050	2050-2060	
Cotisants (%)	Scénario B	-2,0%	-1,9%	-1,3%	-0,6%	-0,2%	-44,2%
	Var. hors réforme depuis 2010	-2,0%	-1,9%	-1,3%	-0,6%	-0,2%	-44,2%
Total des ressources (%)	Scénario B	1,1%	1,4%	1,3%	1,5%	1,6%	95,5%
	Var. hors réforme depuis 2010	-1,0%	1,3%	1,3%	1,5%	1,6%	60,0%
Pensionnés de droit direct (%)	Scénario B	-3,2%	-3,0%	-2,2%	-2,2%	-2,3%	-71,9%
	Var. hors réforme depuis 2010	-2,8%	-2,9%	-2,2%	-2,2%	-2,3%	-70,9%
Pension annuelle moyenne de droit direct	Scénario B	0,6%	0,3%	0,1%	0,3%	0,7%	21,9%
	Var. hors réforme depuis 2010	0,6%	0,4%	0,0%	0,1%	0,6%	18,9%
Masse des pensions (%)	Scénario B	-2,6%	-3,0%	-2,5%	-2,1%	-1,7%	-69,2%
	Var. hors réforme depuis 2010	-2,4%	-2,9%	-2,5%	-2,3%	-1,7%	-69,0%

MSA non-salariés complémentaire - Résultats

Ressources (hors compensation et produits de gestion)						
	2011	2020	2030	2040	2050	2060
Scé. A	Cotisants (Millions)	0,5	0,4	0,4	0,3	0,3
	Ressources (Mds d'euros)	0,5	0,6	0,7	0,7	0,9
	Ressources (% de PIB)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Scé. B	Cotisants (Millions)	0,5	0,4	0,4	0,3	0,3
	Ressources (Mds d'euros)	0,5	0,6	0,6	0,7	0,8
	Ressources (% de PIB)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Scé. C	Cotisants (Millions)	0,5	0,4	0,4	0,3	0,3
	Ressources (Mds d'euros)	0,5	0,6	0,6	0,7	0,7
	Ressources (% de PIB)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Masse des pensions						
	2011	2020	2030	2040	2050	2060
Scé. A	Pensionnés de droit direct (Millions)	0,5	0,4	0,5	0,3	0,2
	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	961	983	1 053	1 279	1 443
	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Scé. B	Pensionnés de droit direct (Millions)	0,5	0,4	0,5	0,3	0,2
	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	961	988	1 065	1 306	1 488
	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	0,5	0,5	0,6	0,6	0,5
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Scé. C	Pensionnés de droit direct (Millions)	0,5	0,4	0,5	0,3	0,2
	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	961	991	1 078	1 335	1 537
	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	0,5	0,5	0,6	0,6	0,5
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Rapport démographique corrigé*						
	2011	2020	2030	2040	2050	2060
Scé. A	0,9	1,1	1,4	1,3	1,0	0,8
Scé. B	0,9	1,1	1,4	1,3	1,0	0,8
Scé. C	0,9	1,1	1,4	1,3	1,0	0,8
* [Pensionnés de droit direct + (Pensionnés de droit dérivé / 2)] / Cotisants						
Solde technique (hors compensation et produits de gestion)						
	2011	2020	2030	2040	2050	2060
Scé. A	Mds d'euros	0,0	0,1	0,1	0,2	0,4
	% de PIB	0,00%	0,00%	0,00%	0,01%	0,01%
Scé. B	Mds d'euros	0,0	0,1	0,1	0,1	0,3
	% de PIB	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,01%
Scé. C	Mds d'euros	0,0	0,1	0,1	0,1	0,3
	% de PIB	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,01%
Solde élargi						
	2011	2020	2030	2040	2050	2060
Scé. A	Mds d'euros	0,0	0,1	0,1	0,2	0,4
	% de PIB	0,00%	0,00%	0,00%	0,01%	0,01%
	Situation financière cumulée en % de PIB		0,0%	0,1%	0,1%	0,2%
Scé. B	Mds d'euros	0,0	0,1	0,1	0,1	0,3
	% de PIB	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,01%
	Situation financière cumulée en % de PIB		0,0%	0,0%	0,1%	0,1%
Scé. C	Mds d'euros	0,0	0,1	0,0	0,1	0,4
	% de PIB	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,01%
	Situation financière cumulée en % de PIB		0,0%	0,0%	0,1%	0,1%

		Evolutions en moyennes annuelles					Croissance totale 2011-2060
		2011-2020	2020-2030	2030-2040	2040-2050	2050-2060	
Cotisants (%)	Scénario A	-1,7%	-1,9%	-1,3%	-0,6%	-0,2%	-42,9%
	Scénario B	-1,7%	-2,1%	-1,5%	-0,6%	-0,2%	-42,9%
	Scénario C	-1,7%	-2,1%	-1,5%	-0,6%	-0,2%	-42,9%
Total des ressources (%)	Scénario A	1,7%	0,8%	1,1%	1,6%	1,7%	96,3%
	Scénario B	1,5%	0,6%	0,9%	1,3%	1,4%	73,0%
	Scénario C	1,5%	0,3%	0,6%	1,1%	1,2%	57,3%
Pensionnés de droit direct (%)	Scénario A	-0,6%	0,6%	-2,7%	-3,4%	-3,0%	-60,1%
	Scénario B	-0,6%	0,6%	-3,0%	-3,8%	-3,3%	-60,1%
	Scénario C	-0,6%	0,6%	-3,0%	-3,8%	-3,3%	-60,1%
Pension annuelle moyenne de droit direct (%)	Scénario A	0,3%	0,7%	2,0%	1,2%	0,7%	61,4%
	Scénario B	0,3%	0,7%	2,1%	1,3%	0,8%	68,2%
	Scénario C	0,3%	0,8%	2,2%	1,4%	0,9%	75,4%
Masse des pensions (%)	Scénario A	0,5%	0,9%	-0,1%	-1,9%	-2,3%	-25,7%
	Scénario B	0,6%	0,9%	0,0%	-1,8%	-2,2%	-22,6%
	Scénario C	0,6%	1,0%	0,1%	-1,7%	-2,1%	-19,3%